Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 14-juil.-2014 **Date de révision :** 10-juil.-2023 **Version** 3

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Produit n° 14166

Nom du produit Hematoxylin

Contient

Nom chimique	Numéro d'index	N° CAS
Acide acétique (2.5-10)	607-002-00-6	64-19-7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement. Ne pas utiliser en diagnostic.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)
Cell Signaling Technology Europe B.V.
Dellaertweg 9b
2316 WZ Leiden
The Netherlands
TEL: +31 (0)71 7200 200
FAX: +31 (0)71 891 0019

Fabricant
Cell Signaling Technology, Inc.
3 Trask Lane
Danvers, MA 01923
United States
TEL: +1 978 867 2300
FAX: +1 978 867 2400

Website www.cellsignal.com
Adresse e-mail info@cellsignal.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement
Attention.

Mentions de danger
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Declaración (s) de Precaución
P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CAS	% massique	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Acide acétique	64-19-7	2.5-10	200-580-7	Skin Corr. 1A (H314) Flam. Liq. 3 (H226)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin. Rincer la bouche. Boire

beaucoup d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO_2). Agent chimique sec.

Moyens d'extinction déconseillés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Eviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle					
Nom chimique	**Union européenne**	**Royaume-Uni**	**France**	**Espagne**	**Allemagne**
Acide acétique	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m³		STEL 10 ppm STEL 25 mg/m³	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m³ STEL 15 ppm STEL 37 mg/m³	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m³ Ceiling / Peak: 20 ppm Ceiling / Peak: 50 mg/m³
Nom chimique	**Italie**	**Portugal**	**Pays-Bas**	**Finlande**	**Danemark**
Acide acétique		TWA 10 ppm TWA 25 mg/m³ STEL 15 ppm	TWA 25 mg/m³	TWA 5 ppm TWA 13 mg/m³ STEL 10 ppm STEL 25 mg/m³	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m³
Nom chimique	**Autriche**	**Suisse**	**Pologne**	**Norvège**	**Irlande**
Acide acétique	STEL 20 ppm STEL 50 mg/m³ TWA 10 ppm TWA 25 mg/m³	SS-C** TWA 10 ppm TWA 25 mg/m³ STEL 20 ppm STEL 50 mg/m³	TWA 25 mg/m³ STEL 50 mg/m³	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m³ STEL 10 ppm STEL 25 mg/m³	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m³ STEL 15 ppm STEL 37 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés
Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité à protection intégrale Écran facial
Protection de la peau	Porter des gants de protection et des vêtements de protection
Protection des mains	Gants imperméables.
Autres	Vêtements de protection légers. Tablier. Gants imperméables. Vêtements à manches longues.
Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide - Transparent
Couleur	Incolore
Odeur	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point de fusion /congélation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Masse volumique et/ou densité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Solubilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Viscosité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Dangers rélatifs à la combustion et à l'explosion	Le produit ne supporte pas la combustion (Méthode d'essai: ASTM D-4206)
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
Réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Acide acétique	3310 mg/kg (Rat)	1060 mg/kg (Rabbit)	11.4 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.
Contact oculaire En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation.
Contact avec la peau Irritant pour la peau.
Ingestion Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Symptômes Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.
Sensibilisation Aucune information disponible.
Effets mutagènes Aucune information disponible.
Effets cancérogènes Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.
STOT - exposition unique Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée Aucune information disponible.
Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Acide acétique	-	LC50 75 mg/L (Lepomis macrochirus) 96 h LC50 79 mg/L (Pimephales promelas) 96 h	EC50 47 mg/L (Daphnia magna) 24 h EC50 65 mg/L (Daphnia magna) 48 h

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue 55% du mélange se compose de composants de dangers inconnus pour le milieu aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Il est peu probable que la plupart des composants de ce matériau se bioaccumulent, mais certains n'ont pas été testés.

Nom chimique	Coefficient de partage octanol/eau
Acide acétique	-0.31

Facteur de bioconcentration (BCF) Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

Autres informations Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Cette matière n'est pas soumise à la réglementation des matières dangereuses pour l'expédition

IMDG/IMO

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Non réglementé

ADR/RID

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

IATA

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste des substances de très haute préoccupation pour l'information d'autorisation

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

Inventaires Internationaux

TSCA	-
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECL	-
PICCS	-
AICS (Australie)	-

International inventories legend

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Procédure de classification	Jugement expert et détermination de la force probante des données.
Date d'émission :	14-juil.-2014
Date de révision :	10-juil.-2023

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.